
Rectificatif à l'annonce parue le 16.07.2020 sur lejournaltoulousain.fr, concernant la société: **RESIDENCE BEL'AZUR**.

Il fallait lire société en nom collectif au lieu de société civile de construction vente et il fallait lire du Tribunal de Commerce de TOULOUSE au lieu du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE.



ATTESTATION DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 21/08/2020

CERTIFICAT
SI-2020-08-19-0006

